

CENTRE DE QUATORZAINES COVID-19

LIVRET DE PROCÉDURES



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS





Table des matières

Journée type d'un bénévole en centre d'hébergement	4
Procédure n°1 – Entrée des étudiants	5
Procédure n°2 – Questionnaire d'entrée	6
Procédure n°3 – Prise de température et suivi médical	6
Bilan d'entrée	6
Prises journalières de température	7
Le médecin et l'infirmier	7
Procédure n°4 : Prompt secours	7
Procédure n°5 – Déplacement dans l'hôtel	7
Système de marche en avant	7
Sorties autorisées pour les étudiants	7
Procédure n°6 – Préparation et service des repas	9
Préparation du repas	9
Service des repas	9
Procédure n°7 – Sécurité	9
Procédure n°8 – Lingerie, Ménage et Conciergerie	9
Lingerie	9
Ménage	9
Conciergerie	9



Journée type d'un bénévole en centre d'hébergement

Le bénévole effectue des missions polyvalentes qui lui seront attribuées par son chef de centre. Ils seront en moyenne une dizaine par jour et au minimum quatre la nuit.

8H - 9H : Préparation et service du petit déjeuner et prise de la température

10H30 : Retrait des déchets

11H15 : Préparation du repas du midi

12H - 13H : Service du repas

13H30 : Organisation des « sorties » des étudiants

18H45 : Préparation du repas

19H - 20h : Service du repas et prise de la température

21H00 : Retrait des déchets

21H30 : Fin de service de l'équipe jour

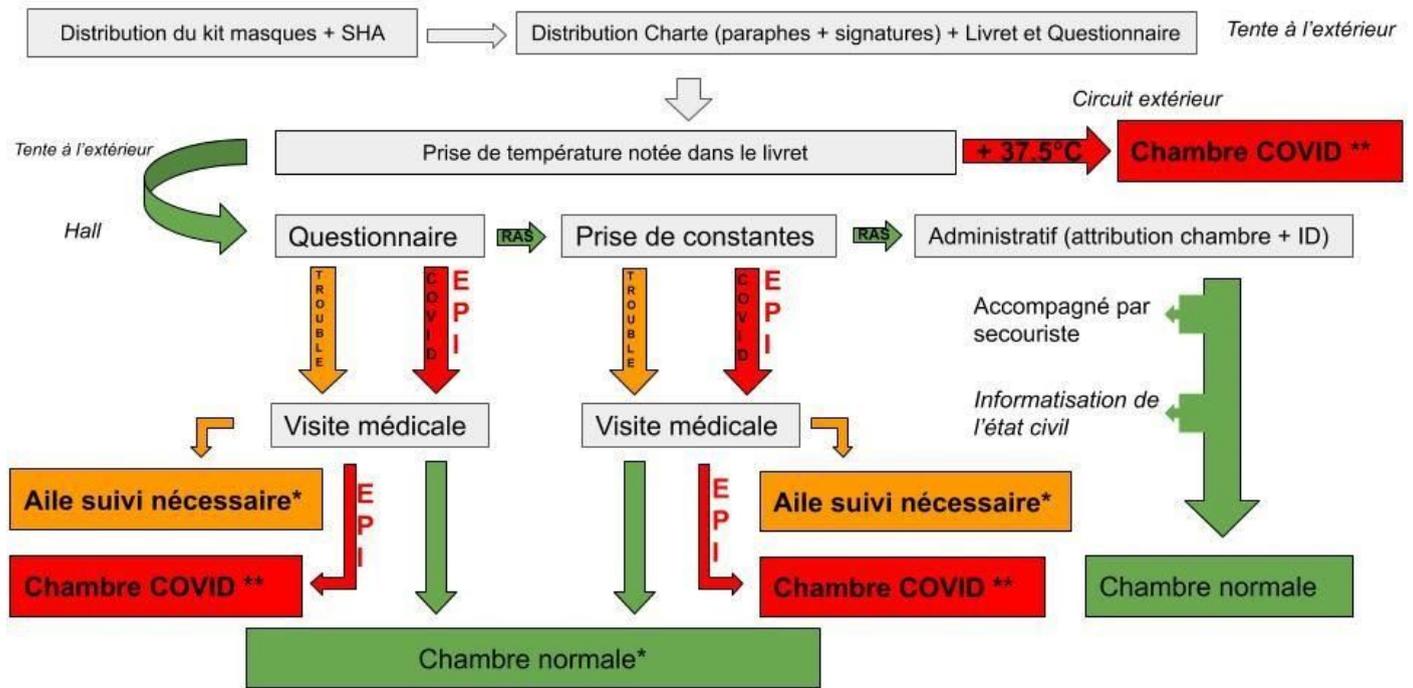
21H30 – 8H00 : Accompagnement psychologique et surveillance si besoin.



Procédure n°1 – Entrée des étudiants

Il est primordial avant chaque entrée de vérifier si la personne ne présente pas de symptôme du COVID-19.

L'entrée doit se faire dans un système de marche en avant. Il ne doit pas y avoir de croisement entre les personnes accueillies.



* Par voie administrative normale

** Mise en chambre COVID directe

Un bénévole est chargé d'expliquer l'intérêt du lavage des mains et du port de masque à l'accueil extérieur.

Une fiche réflexe concernant l'observation secouriste sera éditée pour permettre d'assurer une vigilance sur l'état clinique suspect d'un étudiant.

L'attribution de la chambre se fait en fonction du sexe et des antécédents médicaux de l'étudiant.

Une vidéo de présentation des consignes sera diffusée.

La photocopie de la carte d'identité est à conserver dans le livret de suivi de l'étudiant confiné pendant tout le séjour.



Procédure n°2 – Questionnaire d'entrée

Le questionnaire présent dans le livret de suivi de l'étudiant est conçu pour servir d'arbre décisionnel concernant son parcours d'admission.

Une case orange de coché nécessite de voir un médecin avant son entrée en chambre.

Avez-vous été en contact avec une personne présentant des symptômes du COVID-19 au cours des deux dernières semaines ?

OUI	NON
-----	-----

Avez-vous les symptômes suivants ?

- Maux de tête

OUI	NON
-----	-----

- Perte de goût et de l'odorat

OUI	NON
-----	-----

- Maux de gorge

OUI	NON
-----	-----

- Courbatures

OUI	NON
-----	-----

- Diarrhées

OUI	NON
-----	-----

Avez-vous une maladie nécessitant un suivi médical et/ou une prise de médicaments ?

OUI	NON
-----	-----

Si oui, laquelle ?

Prenez-vous des médicaments ?

Si oui lesquels ?

OUI	NON
-----	-----

 En avez-vous suffisamment pour les 4 prochains jours ?

OUI	NON
-----	-----

Avez-vous des allergies ?

OUI	NON
-----	-----

Si oui lesquelles ?

Avez-vous un régime alimentaire ?

OUI	NON
-----	-----

Autre :



Procédure n°3 – Prise de température et suivi médical

Bilan d'entrée

Une prise des paramètres vitaux sera effectuée dès l'entrée pour permettre aux secouristes et à l'équipe médicale d'avoir des constantes référencées.

La traçabilité s'effectuera dans le livret de suivi de l'étudiant confiné ainsi que sur un document informatisé.

Prises journalières de température

Dans le but de vérifier l'absence de symptômes du COVID-19, il est demandé aux bénévoles de prendre la température aux étudiants confinés deux fois par jour.

Les températures journalières seront prises au moment du petit déjeuner et du dîner. Avec des thermomètres frontaux (+0,4°C à rajouter à la température affichée)

L'étudiant devra se positionner à l'entrée de sa chambre et être muni d'un masque chirurgical.

La température sera tracée dans le livret de suivi de l'étudiant.

En cas d'hyperthermie, l'étudiant sera isolé et le médecin d'astreinte sera prévenu.

Le médecin et l'infirmier

Le médecin sera présent sur le centre en continue les deux premiers jours lors de l'arrivée des étudiants, et les derniers jours pour un suivi médical permettant de valider ou d'invalider la quatorzaine. Le reste du temps, il y aura une astreinte 24h/24.

Il apportera un lot soins d'urgence, un lot réanimation, un lot médecine générale avec des médicaments à usage courant, un scope défibrillateur, un électrocardiogramme, deux moniteurs multiparamétriques et une table d'examen.

L'infirmier sera présent en continue à raison de 3 à 4 heures par jour.

Procédure n°4 : Prompt secours

Le prompt secours des étudiants pendant la période de quatorzaine sera assuré par l'AASC.

Une équipe dédiée aura à disposition un lot C dans le centre ainsi qu'un VPSP équipé d'un lot A.

Le VPSP sera disponible sur l'hôtel B&B Roissy 24h/24 et pourra être appelé également pour l'hôtel IBIS CRF en cas de besoin.

En fonction du bilan et de l'état de la victime, ils feront soit appel au médecin du centre, soit appel au SAMU Centre 15 directement.

La fiche bilan habituelle est à remplir.



Procédure n°5 – Déplacement dans l'hôtel

Système de marche en avant

L'hôtel est fléché, sur l'intégralité du bâtiment, un système de marche en avant est mis en place.

Les ascenseurs centraux de l'hôtel sont condamnés.

Le monte-charge de l'hôtel est en état de fonctionnement et est uniquement réservé aux bénévoles.

Sorties autorisées pour les étudiants

La situation de confinement sanitaire ne constitue ni un lieu ni un temps adapté pour y réaliser un sevrage tabagique, en conséquence, L'étudiant fumeur est autorisé à sortir fumer autant que nécessaire. Il ne doit cependant pas rester à l'extérieur trop longtemps si ce n'est le temps de fumer sa cigarette.

Des sorties sont organisées pour chaque étudiant tous les jours leur permettant de sortir à l'extérieur de leur chambre une trentaine de minutes. Il est demandé aux bénévoles d'être très vigilants pendant ce temps afin que la distanciation sociale et les gestes barrières soient bien respectés.

Le port du masque chirurgical est obligatoire et permanent dès lors que l'étudiant n'est pas dans sa chambre, autrement dit lorsqu'il circule dans les espaces dédiés tout en restant dans l'enceinte de l'hôtel. Les masques doivent être changés tous les jours. Les étudiants disposent de deux masques par jours.

Toutes les zones du bâtiment autres que la chambre sont interdites d'accès aux étudiants.

Il est interdit aux étudiants de se rejoindre dans les chambres.



Procédure n°6 – Préparation et service des repas

Les repas sont servis en chambre.

Petit déjeuner : entre 8h et 9h

Déjeuner : entre 12h et 13h

Dîner : entre 19h et 20h

Préparation du repas

Le traiteur livre les repas tous les jours. La préparation et la livraison se fera selon les conditions d'hygiène en vigueur.

Service des repas

Les repas sont déposés devant chaque porte de chambre. Le bénévole frappe à la porte et s'éloigne d'un mètre. L'étudiant doit porter son masque chirurgical pour récupérer son repas qui est pris en chambre.

Les déchets seront évacués dans des sacs plastiques mis à disposition des étudiants qu'ils déposeront devant leur porte de chambre. Le ramassage des déchets sera assuré par les bénévoles.

Procédure n°7 – Sécurité

Un service de sécurité et de sécurité incendie de l'hôtelier seront présents 24h/24

Il est rappelé que les étudiants ne peuvent pas être confinés contre leur gré, par conséquent, lors d'une sortie interrompant la quatorzaine, l'étudiant n'aura plus la possibilité d'entrer à nouveau dans le centre.

Procédure n°8 – Lingerie, Ménage et Conciergerie

Lingerie

Aucun service de blanchisserie pour le linge personnel des étudiants ne sera mis en place. Le linge de lit sera changé une fois par semaine. Il appartient à l'étudiant de faire le lit.

Ménage

Pour le nettoyage journalier des chambre, l'étudiant disposera d'un kit hygiène. Sur demande, il pourra disposer d'un chariot de ménage pour nettoyer lui-même sa chambre.

Un service de ménage spécialisé interviendra une fois par semaine. Il sera donc demandé aux étudiants d'attendre à l'entrée de leur chambre avec leur masque chirurgical.

Conciergerie

Un service de conciergerie sera mis en place un jour sur deux pour l'achats ponctuel de produits utiles au séjour de l'étudiant. Ces achats sont à la charge financière de l'étudiant.



